



Le Syndicat mixte du PÉTR Vidourle Camargue recrute

UN(E) CHEF(FE) DE PROJET PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Poste permanent à temps complet de Catégorie A :
Attaché/attaché principal de conservation du patrimoine

Agent public titulaire ou contractuel

Prise de poste au 1^{er} avril 2026

Date limite de candidature : 13/10/2025 (12h)

Le Syndicat Mixte du PÉTR Vidourle Camargue est un territoire rural et périurbain entre Nîmes et Montpellier regroupant 5 intercommunalités sur le département du Gard et de l'Hérault, soit 50 communes et 155 000 habitants. La grande richesse historique du territoire a généré un patrimoine culturel dense et varié qui a justifié dès 2007, la création d'une mission spécifiquement dédiée à l'identification, la conservation et la valorisation de ce patrimoine. Deux axes ont constitué la mission patrimoine durant 18 ans :

- L'inventaire des patrimoines culturels architecturaux, immatériels et mémoriels sur les communes du PÉTR, outil de base d'une valorisation dans le cadre d'un développement raisonné et durable du territoire,
- Une stratégie de valorisation en deux phases. La première, de conservation, incluant une aide au montage de dossiers et la recherche de financements ayant permis des restaurations, des protections Monuments Historiques et des labellisations culturelles de proximité, donnant une meilleure lisibilité à ces patrimoines, et la seconde, axée sur leur valorisation dans le cadre de grandes labellisations nationales pouvant impacter durablement l'image du territoire.

En avril 2019, le PÉTR a officiellement décidé de candidater sur son périmètre au label Pays d'Art et d'Histoire, le plus important des labels culturels, aujourd'hui délivré par le ministère de la Culture au territoire.

(Pour information, ce recrutement s'inscrit dans la prévision du départ à la retraite de la personne en poste).

MISSIONS :

Sous l'autorité du Président du PÉTR, de son directeur et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le(a) che(fe) de projet « Pays d'art et d'histoire » aura en charge la mise en œuvre des objectifs de la convention et du programme d'actions du PAH Vidourle Camargue, soit :

- Poursuivre les actions de connaissance, les études et les recherches sur le patrimoine du territoire.
- Apporter l'expertise et accompagner les communes dans les domaines de l'urbanisme et du patrimoine. Aider au développement de projet et au montage de dossiers à la recherche de financements.
- Accompagner les politiques d'aménagement des collectivités, les conseiller sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti, immatériel ou mémoriel. Valoriser l'architecture par des actions de partage d'expériences et de transmission.
- Mener des actions de sensibilisation à l'histoire du territoire, à la qualité de l'architecture, du patrimoine et du paysage.
- Accroître et diversifier les actions de diffusion de la connaissance envers tous les publics habitants et les visiteurs ; développement d'outils de communication, utiliser les collections chartées VPAH pour les publications monographiques ou thématiques.
- Sensibiliser à la conservation et à l'évolution des paysages urbains, agricoles et naturels en s'appuyant sur les actions des partenaires du territoire gestionnaires des espaces naturels et les autres missions du PÉTR en lien avec ces thématiques.
- Élaborer une programmation culturelle à l'échelle du PÉTR. Porter/mutualiser des actions spécifiques en direction de tous les publics dont les enfants et les jeunes en s'appuyant sur le réseau des services éducatifs existants et les structures culturelles.
- Partager un récit commun avec les guides-conférenciers, les professionnels du patrimoine, de la culture de l'éducation et du tourisme, les agents au contact des publics et les associations.
- Former le réseau des guides-conférenciers et médiateurs au contact de tous les publics.
- Mobiliser/impliquer l'ensemble des réseaux d'acteurs, professionnels, citoyens, associatifs. S'appuyer sur les réseaux déjà constitués par le PÉTR d'associations culturelles et correspondants-patrimoine du territoire. Monter des projets thématiques transversaux et pluridisciplinaires.

PROFIL :

- Diplôme de niveau supérieur (bac +4 / bac + 5 minimum)
- Expérience préférable dans un ou plusieurs postes de même nature

COMPÉTENCES ET QUALITÉS :

- Connaître la législation du patrimoine, les réseaux professionnels du patrimoine et de la culture.
- Être en capacité de gérer un projet culturel s'appuyant principalement sur un principe de mise en réseau d'acteurs externes et de mutualisation des moyens.
- Pouvoir conseiller les collectivités, les services d'urbanisme et d'environnement et les porteurs de projet concernant la réhabilitation du patrimoine.
- Être familiarisé avec la méthodologie propre à la recherche scientifique, archivistique et documentaire.
- Connaître et concevoir des outils de médiation culturelle.
- Pouvoir mettre en place et assurer des formations.
- Maîtriser la conduite de réunions et le pilotage de projet.
- Être familiarisé avec la fonction publique territoriale et le fonctionnement des services de l'État partenaires (EN, DRAC...), et les services touristiques.
- Savoir animer, collaborer avec les réseaux citoyens et les partenaires privés.
- Pouvoir travailler en mode projet avec différents partenaires y compris hors territoire.
- Gérer les instructions de dossiers en partenariat éventuel avec les autres missions du PETR.
- Connaître la mécanique de financements de projet et les pratiques du mécénat.
- Avoir le sens du contact, de la pédagogie et de la communication.
- Avoir un bon niveau rédactionnel, (syntaxe, orthographe) et maîtriser la note de synthèse.
- Pratiquer au moins une langue vivante.

MODALITES :

- Recrutement sur voie statutaire ou contractuelle (CDD ou CDI selon ancienneté de l'agent selon le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents ouverts aux agents contractuels, pris pour application de l'article 15 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, Article 3-3 2°, lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient),
- Poste d'attaché/attaché principal de conservation du patrimoine (catégorie A) à temps plein de 35h basé à Aimargues et à pourvoir dès le 1^{er} avril 2026.

« Situer le PETR Vidourle Camargue »

Situé à 25 minutes Montpellier, 20 minutes de Nîmes et 10 minutes de Lunel, le PETR Vidourle Camargue bénéficie d'un environnement rural tout en étant à proximité de grandes villes et du littoral. Un écrin de garrigue et d'eau en périphérie urbaine.

- Forfait mobilité durable et remboursement des titres de transport mis en place
- Possibilité d'horaires décalés pour les besoins du service
- Déplacements fréquents : permis B et véhicule indispensable, (véhicule de service boîte manuelle à disposition),
- Rémunération selon grille indiciaire de la fonction publique territoriale (entre 2 000 et 2 500€ net/mois selon expérience avec perspective d'évolution), participation contrat santé et prévoyance
- Télétravail possible selon règlement en vigueur (1 jour par semaine).

Adresser votre candidature avant le 13 octobre 2025 (12h) selon le [règlement de recrutement annexé à la présente offre d'emploi](#) :

Coordonnées : M. Le Président du PETR VIDOURLE CAMARGUE, 83 Rue Pierre Aubanel 30470 AIMARGUES

Mail de dépôt : m.charlier@petr-vidourlecamargue.fr

Les mises en situation et entretiens seront réalisés le [jeudi 4 décembre](#), pour une prise de poste dès le 1^{er} avril 2026.

Renseignement : Mme CARLIER, Cheffe de projet PAH, p.carlier@petr-vidourlecamargue.fr, 04.34.14.80.03



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*